

## **Congrès de Rennes 2018**

### **Mandats sur la formation syndicale**

#### **3.3. Formation syndicale**

La politique de formation syndicale constitue un angle stratégique pour le renforcement du SNES-FSU.

La formation des équipes syndicales des S2 doit être enrichie. Au-delà du développement des sections syndicales, la multiplication des conflits liés au nouveau management et au renforcement des pouvoirs du chef d'établissement, nécessitent une consolidation de la formation juridique et politique des militants. Dans un contexte de renouvellement important des équipes militantes, une journée « nouveaux militants » devrait être organisée dans les sections académiques, partout où c'est possible.

Sans se substituer au stage existant au niveau national, elle permettrait de faire connaître plus rapidement aux nouveaux militants les enjeux syndicaux immédiats au niveau académique. Elle doit s'accompagner, dans une période d'attaques très dures contre le syndicalisme et plus globalement les valeurs progressistes, d'une politique de renforcement idéologique de nos militantes et militants sur la base de notre histoire, de nos valeurs de notre projet de société, de nos luttes, en particulier en direction des jeunes. Le SNES-FSU se donne l'objectif de faire un stage « militant de S1 » par an et par département, suivi d'un stage national, en lien avec l'observatoire de la vie syndicale, qui en ferait le bilan pour l'améliorer.

Le renforcement de l'attractivité du SNESFSU auprès des collègues en début de carrière passe par une meilleure prise en compte des difficultés rencontrées dans l'exercice de nos métiers. Le SNES-FSU est riche d'une réflexion pédagogique et disciplinaire sur les contenus et les pratiques professionnelles inédite dans le champ syndical, ce qui fait une de ses forces. Le SNESFSU réaffirme son attachement aux outils qu'il a développés (journées disciplinaires, stages, groupes métier, secteur contenus...) et les fera davantage vivre au S4 et dans les S3. Cela permettra d'approfondir la réflexion pédagogique loin de toute démarche dogmatique et sans renoncer à l'exigence d'une véritable formation continue par l'Éducation Nationale. Le SNES-FSU continuera à développer la réflexion sur la pratique réelle qui permet d'outiller les professionnels pour affronter, en conscience, les dilemmes qui se présentent à eux, tous les jours dans l'ordinaire de leur activité. Cela constitue en fait un double enjeu : professionnel pour les collègues, et de syndicalisation pour les syndicats.

À l'heure où l'on veut caporaliser la profession et dénaturer le métier, ces outils permettront aux collègues de faire vivre la liberté pédagogique et d'organiser des collectifs de travail face aux prescriptions déconnectées des réalités du métier et des besoins de tous les élèves.

La fidélisation des adhérent-e-s récent-es peut être améliorée par la mise en place de stages d'accueil, en s'appuyant notamment sur les diaporamas créés à cet effet par les équipes du S4, des S3 et S2.

La nécessité d'améliorer la mutualisation de nos pratiques de formation syndicale demeure plus que jamais nécessaire, et possible grâce aux nouveaux moyens de communication (réseaux sociaux, cloud...).

Le SNES-FSU renforcera la formation des militants à l'usage de ces nouveaux moyens de communication.

Ces espaces (clouds et autres) permettront un accès aisé pour le dépôt ou le retrait de matériel de stage, de militantisme et de communication.

Pour cela, il faut alimenter régulièrement le cloud et surtout le rendre plus ergonomique. Le S4 pourrait envoyer aux S3/S2 tous les mois la liste des nouveautés (ressources, outils, banque d'images, visuels plus neutres et donc réutilisables) disponibles et en lien avec l'actualité du mois.

Le SNES-FSU doit continuer à rechercher une meilleure articulation entre ses stages, ceux de la FSU et ceux des autres syndicats de la FSU, pour donner à voir la cohérence des positions des différents syndicats, échanger entre les militants de ces syndicats et donner une meilleure visibilité à la FSU auprès des militants. Dans ce cadre, les stages avec la CGT et Solidaires pourront avoir un sens politique et déboucher sur d'autres actions communes.

Les S3 d'Outre-Mer, comme les autres S3, auront la possibilité d'être représentés aux stages et aux regroupements catégoriels nationaux de leurs choix.

## **Congrès de Paris 2021**

### **Formation syndicale**

- Le SNES-FSU doit mettre en avant le suivi et l'accompagnement personnalisés qu'il peut apporter et communiquer sur les outils permettant (fiche syndicale, liste de diffusion spécifique en fonction des opérations de carrière et publications) de mieux comprendre le cadre général dans lequel se situent l'évaluation et les attendus des rendez-vous de carrière. Quelle que soit la forme prise (stages, réunions, publications) ces éléments permettront aux collègues de *s'approprier les règles du rendez-vous de carrière, tout en les replaçant dans une perspective plus générale d'analyse de la carrière et des réformes qui ont mené à la situation actuelle.*

Le SNES-FSU doit maintenir son niveau d'expertise chez les militant-es par l'organisation de stages aux niveaux national et académique, investir encore plus fortement le champ de la défense des personnels tout au long de leur carrière, valoriser son expertise (conseils, maîtrise des mécanismes de promotions, des mutations etc.) et ses victoires (actions en CAP recours rendez-vous de carrière...). La formation de nouveaux militant-es à ces questions est fondamentale.

(....)

Le SNES-FSU doit aussi développer l'activité et la compétence juridique des militants. Elles doivent venir en complément de l'action collective et de terrain qui reste le cœur de notre syndicalisme.

- Ces thématiques (santé au travail, conditions de travail et prévention des risques psycho-sociaux) qui sont au centre des attentes des personnels, sont aussi des leviers de mobilisation et de syndicalisation. Au delà de la participation aux instances dédiées, ces questions doivent irriguer notre action, notre accompagnement, nos formations, nos revendications et mobilisations.

- La maquette du stage « faire face au néo management dans son établissement » pourra être repensée et mutualisée pour articuler au mieux analyse de fond et cas pratiques. Il faut notamment former les S1 à l'accompagnement face à la direction ; renforcer les formations sur les droits des collègues et la manière de se défendre.

- Des stages d'établissement ou de bassin seront organisés.

L'offre de stages de formation syndicale permet de donner les clés pour l'action collective dans l'établissement (agir dans son établissement, faire face au néo management, CA-DGH...) Elle pourra être élargie à des sujets variés qui intéressent directement la vie professionnelle des collègues mais aussi sur des sujets plus vastes ou plus transversaux (disciplines, métiers, droits, carrière, Fonction Publique, laïcité...).

- Le SNES-FSU doit développer sa visibilité auprès des jeunes et des entrant-e-s dans le métier. Plusieurs leviers pourront être utilisés :

(....) des stages de formation syndicale à destination des stagiaires, des néo-titulaires et des S1 y compris par la visioconférence lorsque cela s'y prête (...)

- le renforcement de la présence du SNES-FSU à l'INSPE doit aussi passer par le biais des formateurs.trices syndiqué.e.s ou sympathisants au SNES-FSU (stages, communication spécifique, etc)
- des informations et stages ou réunions à destination des tuteurs afin que l'accueil par l'entrée syndicale soit plus systématique au sein des établissements

- La politique de stages syndicaux à destination des AESH, AED mais aussi des contractuel-les doit être accentuée. Il faut renforcer le travail en FSU notamment avec le SNUIPP et le SNESUP, avec qui nous partageons des revendications pour les AESH et les AED étudiants.

- Les stages sont un outil indispensable pour maintenir le contact avec les syndiqué-es, surtout les plus jeunes collègues. Ils doivent être organisés aux différentes échelles et porter sur des thèmes qui interrogent les collègues comme les droits des personnels, la lutte contre le néo-management, etc.

- Des réunions conviviales d'accueil pourront aussi être proposées.

Les nouveaux syndiqués pourraient être invités à une réunion ou un stage une fois par trimestre pour continuer à présenter le SNES-FSU et échanger. Il s'agit ainsi d'ancrer l'adhésion dans la durée.

- Par ailleurs, les militant-e-s et notamment les permanencier-e-s et les S1 doivent être formé-e-s à proposer l'adhésion (stage, argumentaire...), la question étant souvent délicate à aborder avec les collègues qui nous sollicitent. Face à une perte importante du sens du métier et aux effets délétères d'injonctions contradictoires que subissent les collègues au quotidien, le SNES-FSU poursuivra son travail de réflexion sur le métier et les pratiques professionnelles et le diffusera.

Le SNES-FSU continuera de mettre en place des stages de formation syndicale en lien avec la recherche afin de permettre aux collègues de pouvoir mieux analyser et réfléchir à leurs pratiques professionnelles. Il réaffirme qu'il est de la responsabilité de l'institution d'assurer la formation continue des personnels. Il n'est pas question de pallier ses carences mais de reprendre en main son travail et redonner du sens à nos pratiques à rebours du travail prescrit et des injonctions hiérarchiques.

La réflexion pédagogique et disciplinaire sera enrichie grâce aux outils développés par le SNES-FSU en lien avec la recherche.

A l'opposé d'une prescription de bonnes pratiques, le SNES-FSU renforcera son offre de stages syndicaux permettant une approche critique de nos métiers et des échanges entre pairs. Les stages renforcent le lien avec les syndiqué-es et l'ensemble de la profession, en donnant, sur le temps de travail, un espace d'échange et de réflexion pédagogique et disciplinaire libéré des contraintes institutionnelles.

Le SNES-FSU continuera à encourager la réflexion sur la pratique réelle - en particulier au sein de collectifs de pairs - qui permet d'outiller les professionnels pour affronter, en conscience, les dilemmes qui se présentent à eux dans le quotidien de leur activité. L'enjeu est non seulement professionnel pour les collègues, mais aussi syndical car l'expertise sur son métier peut permettre de renforcer la syndicalisation.

- Les contenus de programmes ne sont jamais neutres. Actuellement, toutes les disciplines sont attaquées par ce biais. Les stages syndicaux peuvent permettre aux collègues de prendre du recul et de s'armer face à l'institution et à ses injonctions.

- Le SNES-FSU poursuivra les stages de formation syndicale de préparation à la retraite sans que cela ne soit limité au calcul de la pension, mais en proposant aussi des perspectives de militantisme après la vie active.

- Il faut former les militant-es à argumenter contre toute la rhétorique anti syndicale, le discours du Nouveau Management

- Le travail en collectifs thématiques dans le cadre de stages syndicaux, réunissant militant-es, syndiqué-es, et collègues proches des idées du SNES-FSU et désireux de contribuer temporairement, sur des thématiques transversales (inclusion, évaluation, égalité-professionnelle femmes-hommes, accueil des élèves nouvellement arrivés en France etc) peut constituer un point d'appui pour la syndicalisation.